



000001

MONSIEUR A. ÉCHANTILLON
123, RUE ÉCHANTILLON
VILLE SS X9X 9X9

Catégorie de titres

Procuration

Numéro de compte du titulaire

C1234567890 IND

Plier

Formulaire de procuration - Assemblée extraordinaire des souscripteurs au Régime PremFlex qui aura lieu le 12 décembre 2023

Le présent formulaire de procuration est sollicité par Embark étudiant corp., le gestionnaire du Régime PremFlex (la « direction ») et en son nom.

Notes

- Chaque porteur a le droit de nommer une personne de son choix, qui n'est pas tenue d'être un porteur, pour assister et agir en son nom à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report. Si vous désirez nommer une personne autre que celles dont les noms figurent aux présentes, veuillez inscrire son nom à l'endroit prévu à cette fin (voir au verso).
- Si les parts sont inscrites au nom de plus d'un porteur (dans le cas, par exemple, d'une propriété conjointe, de fiduciaires ou d'exécuteurs/de liquidateurs), toutes les personnes inscrites doivent signer le présent formulaire. Si vous votez au nom d'une société ou d'une autre personne, vous devez signer le présent formulaire de procuration en précisant votre capacité de signer et vous pouvez être tenu de fournir des documents attestant que vous êtes habilité à signer le présent formulaire de procuration.
- Ce formulaire de procuration doit être signé exactement selon le nom qui figure le ou les noms qui figurent sur la procuration.
- Si ce formulaire de procuration n'est pas daté, il sera considéré comme portant la date du jour de son envoi par la poste par la direction au porteur.
- Le droit de vote rattaché aux parts représentées par la présente procuration sera exercé conformément aux directives du porteur; en l'absence de directives, le droit de vote sera exercé comme le recommande la direction.**
- Le fondé de pouvoir exercera le droit de vote rattaché aux parts représentées par la présente procuration ou s'abstiendra de voter, conformément aux directives du porteur, en cas de tenue d'un scrutin, et, si le porteur a précisé un choix relativement à toute question, le fondé de pouvoir exercera le droit de vote rattaché aux parts en conséquence.
- Ce formulaire de procuration confère un pouvoir discrétionnaire à l'égard de toute modification apportée aux questions figurant dans l'avis de convocation à l'assemblée ou de toute autre question pouvant être soumise en bonne et due forme à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.
- Ce formulaire de procuration doit être lu conjointement avec la circulaire de sollicitation de procuration ci-jointe et les autres documents fournis par la direction.

Les formulaires de procuration doivent être reçus avant 11 h (HE), le 8 décembre 2023.

VOTEZ PAR TÉLÉPHONE OU PAR INTERNET 24 HEURES SUR 24 ET 7 JOURS SUR 7 !



Pour voter par téléphone

- Composez le numéro CI-DESSOUS au moyen d'un téléphone à clavier.

1 866 732-VOTE (8683) Sans frais



Pour voter par Internet

- Consultez le site Web suivant : www.voteendirect.com
- Téléphone intelligent?** Pour voter maintenant, scannez le code QR.



Pour assister à l'assemblée

- Vous pouvez assister à l'assemblée de façon virtuelle en visitant l'adresse URL fournie au verso de ce formulaire de procuration ou en personne au 50 Burnhamthorpe Rd. W., Suite 1000, Mississauga, ON L5B 4A5

Si vous votez par téléphone ou par Internet, N'ENVOYEZ PAS ce formulaire de procuration par la poste.

Le vote par la poste peut constituer la seule méthode possible dans le cas de parts détenues au nom d'une société ou de parts à l'égard desquelles le vote est effectué au nom d'une autre personne.

Le vote par la poste et le vote par Internet constituent les seules méthodes possibles lorsqu'un porteur désire nommer un fondé de pouvoir autre que les candidats de la direction dont les noms figurent au verso du présent formulaire. Au lieu d'envoyer cette procuration par la poste, vous pouvez opter pour l'une des deux méthodes décrites ci-dessus pour donner vos instructions de vote.

Pour voter par téléphone ou par Internet, vous devez nous fournir votre NUMÉRO DE CONTRÔLE qui figure ci-dessous.

NUMÉRO DE CONTRÔLE 123456789012345



Nomination du fondé de pouvoir

Je/nous, souscripteur(s) du Régime PremFlex, nommons par la présente : Angela Lin, chef de la gestion des risques, chef du contentieux et chef de la protection des renseignements personnels, ou, à défaut de cette personne, Rick Kenney, chef de la conformité, qui sont tous deux des dirigeants de Embark étudiant corp., le gestionnaire du Régime PremFlex,

OU **Écrivez en caractères d'imprimerie le nom de la personne que vous nommez, s'il ne s'agit pas de l'un des candidats de la direction nommés aux présentes.**

Remarque: Si vous remplissez la case de rendez-vous ci-dessus, VOUS DEVEZ vous rendre à <http://www.computershare.com/EmbarkFlexFirst> et fournir à Computershare le nom et l'adresse courriel de la personne que vous nommez. Computershare utilisera ces informations UNIQUEMENT pour fournir à la personne nommée un code d'invitation pour participer à la réunion en ligne.

comme fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour voter conformément aux directives figurant ci-dessous (ou, en l'absence de directives, comme le fondé de pouvoir le juge approprié) et à l'égard de toutes les autres questions qui peuvent être soumises en bonne et due forme à l'Assemblée extraordinaire des souscripteurs du Régime PremFlex qui se tiendra en personne au 50 Burnhamthorpe Rd. W., Suite 1000, Mississauga, ON L5B 4A5 virtuellement au <https://meetnow.global/M4S9V6M> on **le 12 décembre 2023 à 11h HNE**, et à toute reprise ou à tout report de celle-ci.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION ÉDUCATIONNELLE EMBARK POUR ÉTUDIANTS RECOMMANDE AUX CLIENTS DE VOTER EN FAVEUR DE LA RÉOLUTION PROPOSÉE.

Pour Contre

IL EST RÉSOLU QUE :

- La Fondation Embark pour étudiants (la « **Fondation Embark** ») est autorisée à modifier, dans la mesure nécessaire et à son entière discrétion, le contrat du régime d'épargne-études PremFlex (le « **contrat de REE** »), qui est annexé à la convention de fiducie modifiée et reformulée intervenue entre la Fondation Embark et La Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse en date du 1^{er} novembre 2018, pour le régime PremFlex (la « **convention de fiducie** ») aux fins suivantes :
 - mettre en œuvre la remise à vie sur les frais de gestion de 1,16 %, décrite dans la circulaire d'information, qui prendra effet le 31 décembre 2023 et sera appliquée aux frais de gestion du régime PremFlex et, par la suite, aux régimes Embark;
 - supprimer la prime de fidélité et remettre en vigueur le remboursement des frais d'inscription, avec prise d'effet le 31 décembre 2023;
 - accorder à la Fondation Embark le pouvoir discrétionnaire de transférer (le « **transfert** ») les actifs du régime PremFlex au régime Embark approprié à la date de transfert (décrite à la rubrique « **Pertinence de votre régime** » de la circulaire d'information);
 - permettre à la Fondation Embark de résilier le contrat de REE; et
 - permettre à la Fondation Embark de conclure une convention d'aide aux études pour le régime Embark approprié (décrit à la rubrique « **Pertinence de votre régime** » de la circulaire d'information) au nom de chaque client du régime PremFlex.
- La Fondation Embark est autorisée à modifier la convention de fiducie comme elle le juge nécessaire afin de permettre le transfert des actifs détenus aux termes de la convention de fiducie dans le régime Embark approprié (comme il est décrit à rubrique « **Pertinence de votre régime** » de la circulaire d'information).
- La Fondation Embark est autorisée à résilier, au besoin, la convention de fiducie.
- La Fondation Embark peut choisir, à sa discrétion, de ne pas procéder à une modification ou à la résiliation du contrat de REE ou de la convention de fiducie, ou à un transfert; et
- Tout administrateur ou dirigeant de la Fondation Embark ainsi que le gestionnaire sont par les présentes autorisés à établir, signer et remettre tous les autres documents et actes et à prendre toutes les mesures nécessaires ou souhaitables pour donner effet aux résolutions qui précèdent.

Signature(s) autorisée(s) - cette section doit être remplie pour que vos instructions soient exécutées.

Si les parts sont enregistrées au nom des cosouscripteurs, les deux souscripteurs doivent signer et dater cette procuration. Je vous autorise/nous vous autorisons à agir conformément aux instructions figurant ci-dessus. Je reconnais/nous reconnaissons que ces instructions remplacent toute directive qui a pu être donnée antérieurement à l'égard de l'assemblée. **Si aucune directive n'est indiquée ci-dessus quant au vote, le fondé de pouvoir votera comme le recommande la direction.**

Signature

Date

JJ / MM / AA

Signature

Date

JJ / MM / AA